



COMMUNIQUE DE PRESSE – CONSEIL PROVINCIAL 25 FEVRIER
Le Conseil provincial vote une motion pour maintenir une présence humaine permanente dans les gares

Au même titre que toutes les communes concernées, la Province de Hainaut s'inquiète des conséquences de la fermeture annoncée de 10 guichets de gares sur son territoire : à Lessines, Silly, Leuze, Péruwelz, Jurbise, Saint-Ghislain, Binche, Marchienne-au-Pont, Luttre et Châtelet

Le Conseil provincial a voté ce 25 février, une motion portée par tous les partis (à l'exception du PTB) visant à « ramener des activités et assurer la présence d'un agent du personnel de la SNCB » au sein de ces gares.

Le rail constitue en effet l'un des instruments indispensables à l'atteinte des objectifs climatiques de la Belgique. Il importe donc de garantir pour tous les citoyens un accès à un service public de qualité, essentiel à la mobilité et à l'accessibilité des Villes hainuyères.

Pour le Conseil provincial du Hainaut, « *le Gouvernement fédéral doit donc donner à la SNCB tous les moyens pour assurer l'attractivité du rail et garantir le confort et la sécurité des passagers* ». Une présence humaine dans les gares y contribue grandement.

Dès lors, le Conseil provincial exprime officiellement sa désapprobation par rapport à la décision du Conseil d'administration de la SNCB. Il réclame le maintien d'une présence humaine permanente dans les gares concernées pour assurer un accompagnement des passagers, et singulièrement les plus fragilisés. Cette présence doit s'intégrer dans « *une véritable stratégie développée pour assurer l'avenir des gares* ». Celles-ci doivent constituer des nœuds d'intermodalité « *aménagé pour accueillir des points de conseil, d'information et de vente de formules de mobilité* » mais également dotés d'abris confortables, accessibles par tous en ce compris les PMR et d'espaces de stationnement sécurisés pour les voitures et les vélos.

Soucieux d'un service public de qualité, le Conseil provincial insiste également sur le maintien de l'emploi dévolu aux missions d'accompagnement et sur l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude horaire des trains. La densité des liaisons intra-hainuyères est un atout de développement auquel les autorités provinciales sont particulièrement attachées.

« *Le Conseil provincial demande que l'ensemble de ces points fassent partie des discussions du prochain contrat de gestion de la SNCB* », précise la motion, déposée conjointement par les chefs de groupe Dorothée Derodder (PS), Valéry Gosselain (MR), Philippe Lesne (Ecolo) et David Lavaux (CDH)

Protection civile : des espaces pour la Croix rouge

La Province de Hainaut occupe depuis quelques mois l'ancienne Protection civile de Ghlin sur base d'un accord avec les autorités fédérales. Ce site est appelé à accueillir des formations et exercices liés à la sécurité organisés par les services provinciaux mais également différents partenaires. C'est ainsi que le Conseil provincial a autorisé la mise à disposition d'espaces de bureaux et de stockage pour la Croix Rouge sur base d'une recette annuelle de 14 000 €. Cet accord permettra une occupation permanente du site et donc sa sécurisation « *Un Business plan est en préparation, a rappelé le Député Pascal Lafosse, pour formaliser ces partenariats et faire de ce projet une opération win-win. Des contacts avec la Justice et la Régie Hainaut-Sécurité sont très avancés pour occuper des parties du site* ».

Lutte contre la grossophobie : Condorcet s'implique

Ce 25 février, au Conseil provincial, David Jadoul a par ailleurs interrogé les Députés en charge de l'enseignement sur « la lutte contre la grossophobie » : il souhaitait savoir si l'enseignement provincial développait une politique spécifique .

Comme l'a rappelé Eric Massin qui a dans ses compétences l'enseignement supérieur, la Haute Ecole Condorcet l'intègre dans ses programmes de formations et cursus : par exemple, les étudiants de Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-affectif analyseront cette question sous différents angles comme les impacts psycho-affectifs des troubles alimentaires, le rôle des images dans les sociétés ou encore à travers l'éducation à la santé. La problématique de la « grossophobie » se retrouve aussi dans la formation des instituteurs primaires où les étudiants s'intéressent aux stéréotypes et bien évidemment, dans le Département des Sciences de la Santé publique, où, dans différentes sections, on se penche sur les phobies, l'obésité et les discriminations en général.

Le Hainaut veut s'inscrire dans la transition numérique

Une autre question, posée par David Jadoul, a permis au Député Pascal Lafosse de faire l'état des lieux de la digitalisation au sein de la Province. Si notre Institution n'a pas pu bénéficier de l'aide apportée par la Wallonie aux pouvoirs locaux en matière d'informatique et de digitalisation dans le cadre du programme « Get up Wallonia », elle se montre toutefois engagée dans cette voie. A travers l'accord TOP (Tax on pylons), la Wallonie a passé un accord avec les opérateurs de télécommunications pour aider les pouvoirs locaux dans leur transition numérique et améliorer la couverture mobile du territoire. Accord dans lequel s'inscrit la Province de Hainaut. Enfin, grâce à Recovery&Resilience Facility (Plan européen Facilité pour la Reprise et la Résilience), les pouvoirs locaux pourraient bénéficier d'un soutien pour leur transformation numérique et digitale : ce plan est en cours de négociation mais les Provinces y seront probablement éligibles et les aides se feront sous la forme d'appel à projets. Notre Province est associée au groupe de travail mis en place par la Wallonie et rassemble la Région, l'Association des Provinces wallonnes et l'Union des Villes et Communes sur cette thématique de la transition numérique.

Notre Province, si elle bénéficie de moyens complémentaires, pourrait, grâce à ses services, apporter des aides complémentaires pour les communes : des aides logistiques en matière d'hébergement de données informatiques, de gestion conjointe de marchés publics ou encore de cartographie. Ces services très concrets sont déjà rendus aux communes mais pourraient se voir amplifiés.

Inondations à Estinnes : étude en cours

La Députée Fabienne Devillers a apporté des éclaircissements aux interrogations du Conseiller provincial David Lavaux, préoccupé par les inondations récentes provoquées par le ruisseau des Coutures, dans la commune d'Estinnes. Ce cours d'eau de deuxième catégorie, sous la responsabilité de la Province, traverse le village d'Haulchin : suite aux fortes pluies, début du mois, il est sorti de son lit ce qui a occasionné des dégâts et épuisé les riverains. Ce ruisseau a fait l'objet d'un entretien complet en 2012 et partiel en 2016. Le ruisseau des Norgeaux dans lequel il se jette a été entretenu en 2018.

Tous les ans, les services provinciaux interviennent pour de petits entretiens en aval de la zone problématique. Il semble qu'une fois de plus, les inondations provoquées sur la place des Déportés aient été provoquées par les 100 m de voûtement entre la rue Cauchie et celle des combattants et par la configuration des lieux. Ce voûtement, communal et privé, n'est pas géré par la Province de Hainaut qui a toutefois décidé de procéder à une étude approfondie des lieux avec de déterminer l'origine exacte des inondations.